

Hiver 2024 | Votre bulletin d'information



Eu Ensemble

ACTUALITÉ | CADRE DE VIE | ÉDUCATION | SPORTS | CULTURE | PATRIMOINES



**BONNE ANNÉE
2025**

CULTURE

Carte blanche à
Valéry Arzoumanov

2025, année de l'Irlande

PATRIMOINE

Un diagnostic préoccupant du
château-musée Louis-Philippe

La ville d'Eu depuis la
Révolution

CITOYENNETÉ

La ville d'Eu labellisée par le SDIS

Encourager le devoir
de mémoire



ville-eu.fr



villedeu



villedeu76

UNE ÉQUIPE MUNICIPALE EN ACTION !

Actuellement le patrimoine est au centre des préoccupations des différentes oppositions. C'est bien, mais c'est un peu tardif, car ces mêmes gens qui étaient aux affaires de 2014 à 2020 n'ont rien fait dans ce domaine.

Rappelons que le dossier collégiale a été ouvert par Mme Gaouyer et que le dossier était trop avancé pour permettre à M. Derrien de l'enterrer, alors que ces questions n'intéressaient pas cette municipalité. On en a pour preuve la démission de l'adjointe au patrimoine lassée de se voir traitée comme quantité négligeable.

Il se dit beaucoup de choses sur le patrimoine, mais très approximatives, voire fausses. Bien que ce soit un peu aride, rappelons les faits. Gérer des bâtiments et des espaces classés ou inscrits, donc sous contrôle de l'Etat, ne se fait pas comme gérer quelques travaux dans sa maison. Tout projet passe par des étapes définies par la loi et dont le rythme comme la durée sont incontournables.

Il faut d'abord avertir la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC, organisme d'Etat), de notre volonté de lancer un projet (ex : restauration de la mise au tombeau). Celui-ci est examiné dans une commission qui juge du bienfondé de la demande. Puis il faut monter un dossier historique, artistique, économique qui lui sera envoyé afin de juger de la faisabilité du projet. En cas de validation la commune doit mandater un architecte des Monuments Historiques pour une étude qui estimera l'ampleur et le coût des travaux. Cette étape, incontournable, de quelques milliers d'€, est subventionnée par la DRAC, donc la date de réalisation dépend des moyens financiers de celle-ci.

Dans le cas de la mise au tombeau, le financement prévu en 2024 a été repoussé par les services de l'Etat à 2025, faute de moyens. Une fois l'architecte trouvé il faut attendre qu'il soit disponible, car, bien sûr, il a déjà d'autres chantiers en cours. De plus une telle étude (mise au tombeau) prend trois mois. A la fin de tout ce processus, on a un devis détaillant tous les travaux à réaliser et leur coût. Commence alors le montage financier qui doit inclure les subventions officielles (Etat, Région, Département) et la part mairie soit 20 % du total, part qui doit figurer au budget municipal, donc qui doit être votée par celui-ci. Ensuite les financeurs privés, ici la PHAVE, peuvent intervenir et ainsi alléger la part municipale.

Comme on le voit des travaux patrimoniaux ne s'organisent pas avec des « y'a qu'à » « faut qu'on », qui n'ont pas leur place dans le débat.

On peut le dire avec force, jamais il n'a été autant question de patrimoine que depuis l'arrivée de la municipalité actuelle. Bien des choses se voient peu, exemple la mise en place d'un entretien

régulier, préalable indispensable à une bonne conservation des bâtiments comme du parc du château, et aussi la multiplication des petits chantiers de réparation, très importants pour éviter une extension des dégradations.

Il y a eu le diagnostic sanitaire du château pour avoir, enfin, une vision globale de l'état des lieux et une programmation réfléchie et organisée des travaux à effectuer sur les décennies à venir.

Il y a la prise en compte de l'Hôtel-Dieu, qui depuis qu'il a été acquis en 1982 a été pratiquement abandonné, la seule partie en bon état étant celle qui a été vendue à un bailleur social pour y faire des logements. Cela signifie que, enfin, une municipalité essaye de prendre à bras le corps le sauvetage d'un ensemble considérablement dégradé par le peu d'intérêt qui lui a été porté depuis 1982.

Évoquons le cas de la vente collège/lycée. Ce dossier a demandé près de 3 ans de suivi pour arriver à sa conclusion. En ce qui concerne le bâtiment du XVIème s. le céder à un promoteur afin d'y faire des appartements nous est apparu comme la meilleure solution pour le préserver et lui éviter une totale dégradation, à l'image de la « maison de l'institut », derrière l'ancienne caserne, qui n'est plus qu'une ruine car totalement abandonnée depuis des décennies.

Il y a aussi les perspectives comme le futur chantier de la chapelle du collège dont les toitures sont très fragilisées, ce qui a amené la municipalité à descendre les cloches pour soulager les charpentes. Car l'entretien du patrimoine ce n'est pas seulement les grands chantiers comme celui de la collégiale, mais tout une série d'actions peu spectaculaires mais indispensables et trop longtemps totalement, ou presque, ignorées.

Les critiques stériles sont toujours faciles, mais elles n'ont jamais contribué à mener des actions nécessaires et efficaces.

Nous vous souhaitons une belle fin d'année 2024 et une bonne année 2025.

Michel Barbier, maire de la Ville d'Eu
Jean-Marie Martin, adjoint aux patrimoines de la Ville d'Eu



Michel Barbier et ses adjoints vous invitent à la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 4 janvier 2025 à 17h30 à la salle Michel Audiard.

Sommaire

- 3-4 Patrimoine
- 5-6 Cadre de vie
- 7-9 Culture - animations
- 10-11 Enseignement

- 12-13 Citoyenneté
- 14 Actualité - état-civil
- 15 Tribune d'expression libre
- 16 Les archives

Bulletin d'informations municipales

Diffusé gratuitement.

Reproduction et vente interdites.

Éditeur : Mairie d'Eu.

Directeur de la publication : Michel BARBIER, Maire.

Crédits photos : Mairie d'Eu (Communication, Patrimoines, Techniques, Sport, Théâtre, Musée Louis-Philippe), Pixabay, Unsplash.

Impression : Imprimerie IC4.

Tirage : 4.500 exemplaires.

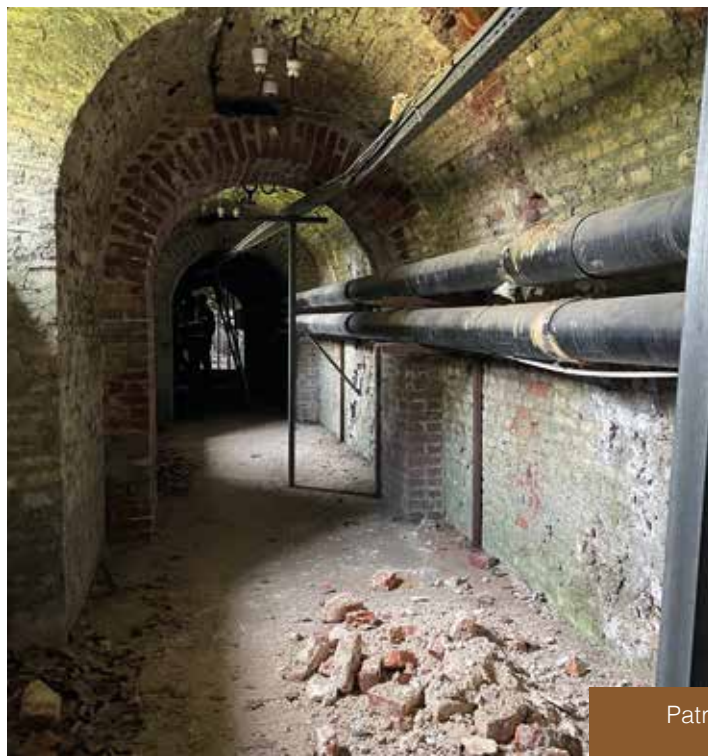
UN DIAGNOSTIC SANITAIRE PRÉOCCUPANT

Depuis plusieurs années, des désordres constatés sur le château et ses abords, classés dans sa totalité au titre des monuments historiques, engendrent des préoccupations sur l'état sanitaire du site. Ces observations ont été relayées à la Conservation Régionale des Monuments Historiques.

Le château abrite les services de la Mairie et le Musée Louis-Philippe, des dizaines de milliers de visiteurs y sont accueillis chaque année. La volonté d'assurer l'accueil des publics dans les conditions conformes aux réglementations en vigueur et le souci de conserver l'intégrité du site ont conduit la Municipalité et les services de l'Etat à diligenter une étude générale sur le château et ses abords. L'emprise de l'étude porte sur le château en totalité, du sous-sol au faîtage, les terrasses côté jardin et côté cour d'honneur, la galerie souterraine reliant le château au pavillon des ministres, la partie nord de la cour d'honneur, les dépendances (maison Gilliot, anciennes selleries ou ancienne caserne, écuries). Cette étude, financée à 80% par la DRAC Normandie, a été réalisée par M. Régis Martin, architecte en chef des monuments historiques. Elle comprend une étude historique et documentaire, un relevé complet du château et des abords, une description de l'état existant, un diagnostic architectural et technique et un programme de travaux avec proposition de phasage et estimation financière. Des spécialistes ont également été associés à l'étude sur les plafonds peints, la mosaïque et la structure du bâti.

L'étude montre que le château n'est pas en péril. En revanche, une série de signaux d'origines diverses est notifiée.

- La priorité est centrée sur les problèmes de mise en conformité de la sécurité incendie (recouvrements coupe-feu, colonnes sèches, désenfumage) et d'accessibilité pour l'accueil des publics, ainsi que le renforcement ponctuel des parties basses de la charpente pavillon nord.
- La seconde urgence est celle des travaux de couverture pour la mise hors d'eau des dépendances et du château (écuries, selleries, maison Gilliot, lucarnes du château).
- L'assainissement du château est aussi un des principaux soucis. Les défauts d'étanchéité des terrasses côté jardin et côté cour d'honneur créent de très nombreuses entrées d'eau, qui ruinent les sous-sols et remontent par capillarité dans les murs, provoquant des altérations et la prolifération de parasites.



- Une autre préoccupation est celle de la galerie souterraine, au nord de la cour d'honneur, reliant le château au pavillon des ministres, qui est aujourd'hui le passage de toutes les gaines techniques du château et des dépendances. L'étanchéité à la surface fait complètement défaut, entraînant des infiltrations importantes dans le passage souterrain et des problèmes de stabilité, qui ont conduit la mise en place d'un périmètre de sécurité.

- Sur le château, les désordres sont nombreux et touchent l'altération des pierres de maçonnerie et des briques sur les façades, les fers de chaînage des murs, la disparition des ferronneries (balcons) et des épis de faîtage.

L'étude a permis de découvrir de nouveaux pans de l'histoire du château. Lors de sondages pratiqués dans la chambre dite du chauffeur, la découverte d'un nouveau décor peint doré au monogramme de La Grande Mademoiselle vient enrichir les collections XVII^e siècle et offre de nouvelles perspectives de présentation.



Au-delà des questions liées à préserver l'intégrité des bâtis, le diagnostic invite, dans un second temps, à réfléchir sur la réorganisation des usages du château. Les deux destinations actuelles ont des systèmes de gestion propre, pas toujours compatibles. Au regard des importantes collections du musée et de la possibilité de présenter au public d'autres parties du château dans de bonnes conditions d'accueil, d'importants travaux de réaménagements et de restauration sont à envisager. Ils sont conditionnés au projet scientifique et culturel du musée, à déployer sur l'ensemble du château. D'ores-et-déjà, la Municipalité a démarré les discussions autour d'une programmation de faisabilité avec tous les partenaires institutionnels.

Le château est un des monuments emblématiques de notre ville. La 9^e place, obtenue par les votes du public au classement national du monument préféré des français, marque le profond attachement du public pour le château. Un projet ambitieux qui permettrait une reconnaissance et un rayonnement nationaux.

ENTRETIEN SEMI-ANNUEL DES ORGUES

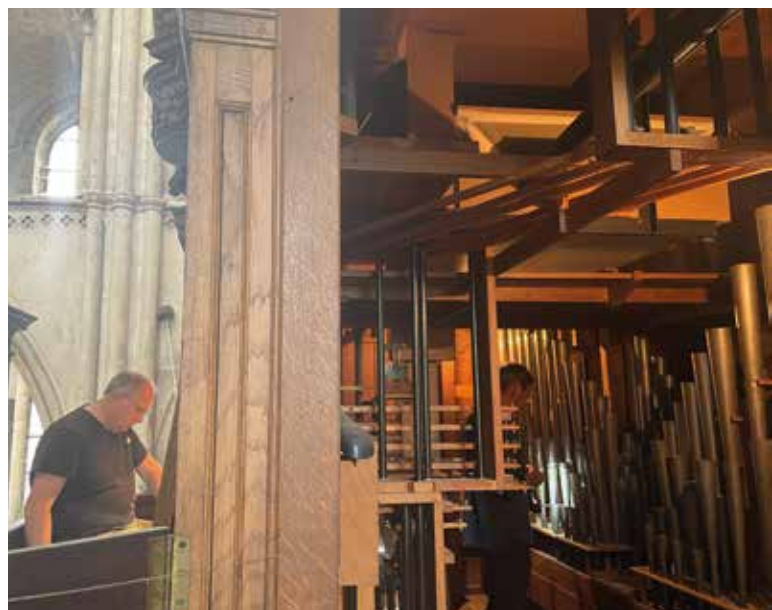
Deux fois par an, les orgues de la collégiale Notre-Dame et Saint-Laurent font l'objet d'un entretien et d'un accord, réalisés par le facteur d'orgue. Ce métier d'art demande des compétences minutieuses en menuiserie, en mécanique, en acoustique et en électronique. Cet artisan est spécialisé dans la fabrication, l'entretien, l'accord et la restauration de ces instruments, dont il est titulaire.

Les détériorations sont causées par l'humidité, de la poussière ou de l'usure. Les orgues nécessitent un entretien régulier, réalisé souvent à l'automne et au printemps lors des changements de saisons et de températures. Le facteur d'orgue procède alors aux vérifications de bon fonctionnement, au dépoussiérage des tuyaux et ajuste la sonorité des tuyaux en fonction des besoins de l'organiste et de l'acoustique du lieu. Chaque tuyau doit produire la bonne note avec la tonalité souhaitée.

La collégiale compte deux orgues. Le grand orgue, placé au niveau de la façade occidentale, classé au titre des monuments historiques (partie instrumentale et buffet). Daté de 1614, réalisé par Louys Isoré facteur d'orgue abbevilleois, il est composé de 3 claviers et de 36 jeux, soit 2 745 tuyaux. Les plus gros tuyaux sont en bois de section carrée, les autres en métal.

Le second orgue, celui situé dans le chœur, a été fabriqué par le facteur d'orgue Bouillou, restauré et modifié par Bossier vers 1930. Le buffet a été dessiné par l'architecte Lefort, et sa réalisation a été confiée à la maison Biais et Noirot de Paris.

L'instrument de chœur est constitué de 12 jeux. La tuyauterie



d'origine se compose de 620 tuyaux.

David Bonnet et Bruno Joly sont les deux organiste titulaires de ces instruments.

EN BREF...



Les menuiseries extérieures de la collégiale ont été repeintes cet été par les services techniques. En cette saison automne/hiver, ce sont les menuiseries intérieures qui font l'objet d'une mise en peinture, ce qui n'avait pas été fait depuis plus de 30 ans.



Fort du succès enregistré en 2023, la paroisse Saint-Michel de Eu sur Bresle et Yères a renouvelé ses soirées nocturnes pendant le marché de Noël. Les conditions météorologiques l'ont malheureusement contrainte à annuler les visites prévues le samedi 8 décembre. Malgré tout, 1 336 personnes ont profité des animations (éclairage de la collégiale à la bougie, animation musicale, crèche, visite libre et guidée) organisées entre 17h00 et 20h30 le vendredi 7 décembre.

UNE CARTE POUR PRENDRE SOIN DE VOS ANIMAUX

Lorsqu'une personne isolée est hospitalisée d'urgence, que deviennent les animaux dont elle assurait la garde ?

Pour éviter que ces compagnons à quatre pattes ne soient involontairement laissés à l'abandon, la commune d'Eu met en place un dispositif simple et efficace.

Il s'agit d'une carte à conserver sur soi, à côté de la carte vitale par exemple, qui indique votre identité, le nom et l'espèce de votre animal, et qui précise une ou deux personnes qui peuvent en prendre soin le cas échéant.

En cas de malaise ou d'accident nécessitant une prise en charge médicale d'urgence, ces personnes seront alertées par les services de soins et de secours, eux-mêmes mis au fait de ce dispositif. Une simple carte pourra ainsi éviter des conséquences préjudiciables au bien-être de l'animal, et tout aussi angoissantes pour le maître.

Cette carte est à retirer gratuitement à l'accueil de la mairie d'Eu aux heures d'ouverture, du lundi au vendredi.



AMÉNAGEMENT PAYSAGER PLACE SAINT-JACQUES

La déminéralisation de la ville se poursuit. Après avoir réalisé de nombreux îlots de verdure dans plusieurs rues de la ville, et plus récemment place du Général de Gaulle, les services techniques ont entrepris de planter des arbres sur la place Saint-Jacques. Sept fosses ont été creusées pour recevoir des chênes lièges, un liquidambar... Ces plantations n'ont entraîné aucune suppression de places de stationnement.

Le trottoir situé le long du mur, entre la rue Jeanne d'Arc et la place Saint-Jacques, a également été supprimé pour être végétalisé. De nombreuses plantes vivaces et fruitiers en espalier ont remplacé le bitume.

La renaturation et la désimpermeabilisation des sols urbains ont de nombreux avantages : outre l'amélioration du cadre de vie, elles permettent de favoriser le cycle de l'eau en réduisant le ruissellement, favorisent la biodiversité et contribuent à réduire le phénomène d'îlots de chaleur.



DE NOUVEAUX PARTERRES À L'HÔTEL DES IMPÔTS

Les carrés de pelouse situés devant l'hôtel des impôts, rue Sainte-Anne, ont été repensés pour être aménagés en parterres de vivaces et d'arbustes. Malheureusement, quelques jours seulement après leur plantation, plusieurs arbustes ont été volés. Au regard du préjudice, la municipalité a porté plainte.

Les agents ont également constaté, dans le même secteur, une recrudescence des déjections canines. Nous vous rappelons que le non ramassage de ces déjections est une infraction pour laquelle le contrevenant encourt une amende de 135 €.



IL COURT, IL COURT... LE HÉRISSON !

Voilà déjà un an que la commune d'Eu adhère au projet régional « Piqu'en ville, un hérisson dans mon jardin », porté par le Groupe Mammalogique Normand (GMN).

Ce programme est destiné à restaurer la perméabilité du tissu urbain en faveur de la petite faune terrestre, en particulier le hérisson d'Europe. Entre réchauffement climatique et utilisation excessive de pesticides, ce petit mammifère est en effet en danger, à plus forte raison quand le cloisonnement de nos villes l'oblige constamment à traverser les routes pour chercher sa nourriture. Très concrètement, l'opération « Piqu'en ville » vise donc à reconnecter les espaces verts publics et les jardins privés volontaires, par la création de passages de 15 cm de diamètre dans les murs et grillages, afin de permettre aux animaux sauvages de se déplacer tout en s'éloignant du réseau routier et ainsi limiter le risque de mortalité.



Pour le bien des hérissons, mais pas que ! « Piqu'en ville » est un programme de mobilisation citoyenne. Cet appel à la participation de tous est générateur de lien, parce que réaliser des passages entre les jardins donne aussi l'occasion de créer des passerelles entre les agents de la collectivité, les associations et les particuliers, mais aussi au sein des familles, entre générations.

Au mois de mai dernier, lors des « Rendez-vous au Jardin » de nombreux visiteurs ont manifesté leur intérêt pour cette initiative et beaucoup se sont portés volontaires pour ouvrir leur jardin.

La création des portes nécessite un diagnostic préalable afin d'en évaluer la pertinence, savoir où implanter le(s) passage(s), et quels moyens mettre en œuvre (grillage à découper ou maçonnerie à carotter). Cette première étape terminée, un planning est établi pour réaliser les passages.



Lors de la dernière intervention programmée pour 2024, ce sont près d'une dizaine de portes qui ont été aménagées, dans des jardins particuliers, mais aussi dans des espaces verts publics comme aux écoles Primevère et Brocéliande. Le Mont Vitot, le Stade, la Mouillette, la côte de Dieppe...

Petit à petit, les quartiers de la ville d'Eu s'ouvrent et permettent aux petits mammifères de se déplacer pour trouver à manger... sans se faire écraser.

Vous habitez en maison individuelle ou en appartement avec jardin et vous souhaitez participer au programme « Piqu'en ville, un hérisson dans mon jardin » ? Rien de plus simple ! Adressez votre demande à l'adresse suivante : laurent.cholet@ville-eu.fr





Marché de Noël

TOUT AVAIT SI BIEN COMMENCÉ...

Les trois premiers jours de cette 29^e édition du Marché de Noël ont été beaux et festifs. Malheureusement, la tempête Darragh s'est invitée et a joué les trouble-fête tout le week-end, nous contraignant à annuler la manifestation.

En seulement trois jours, vous avez été cette année encore plusieurs milliers à franchir les grilles du château pour aller à la rencontre des exposants et découvrir les décorations de Noël, rendant les lieux féériques. Cerise sur le gâteau, le château était éclairé pour marquer les 30 ans de ce rendez-vous populaire et festif. Lors de l'inauguration, Anne Dujeancourt, adjointe au commerce, a salué le travail collectif des agents municipaux qui oeuvrent pendant plusieurs semaines pour faire de cette manifestation une parenthèse de joie et d'unité. Michel Barbier, maire, a pour sa part rappelé les valeurs et l'engagement de son équipe, à savoir « animer, vivre et fédérer ». « Ce marché, nous le souhaitons générateur de joie, d'émotions positives ; ne doutons pas que ces moments de partage et de découverte vont se diffuser, se propager et se démultiplier ».



Merci aux visiteurs et aux exposants qui ont fait des trois premiers jours une réussite et **rendez-vous en 2025 pour la 30^e édition, entre le 3 et le 7 décembre !**



Flash mob avec le Centre des Fontaines



Les Golden Boys ont mis le feu vendredi soir



De jolis objets de décoration, des bijoux, des démonstrations... Merci aux exposants d'avoir contribué à la réussite des trois premiers jours.

DE LA MUSIQUE, DE L'HUMOUR, DE LA CHANSON

La saison culturelle se poursuit au Théâtre du Château où les spectacles s'enchaînent. Le premier d'entre eux donnera carte blanche au compositeur russe Valéry Arzoumanov à l'occasion de ses 80 ans. Une belle façon de rendre hommage à ce musicien de renommée internationale, Eudois d'adoption.

CARTE BLANCHE AU COMPOSITEUR VALÉRY ARZUMANOV

À l'occasion des 80 ans de Valéry Arzoumanov et de ses 50 ans en France, plusieurs de ses ami(e)s, interprètes de renom, joueront ses œuvres.

« Valéry Arzoumanov a construit une œuvre puissante et originale, dans l'héritage de Moussorgski et de Chostakovitch, l'influence de Messiaen et des musiques traditionnelles de l'Inde. » - Anthony Girard



RÉCITAL DE PIANO MATÉO DHÉDIN

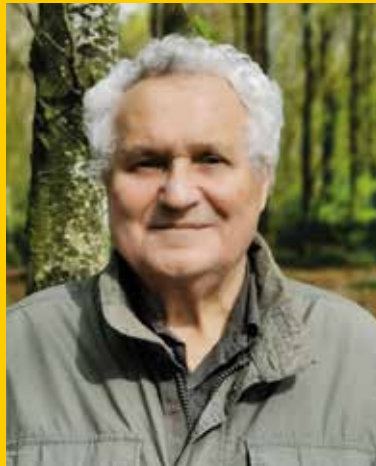
Matéo Dhédin intègre en 2019 le Conservatoire Royal de Bruxelles. Il participe à des master classes avec des professeurs renommés et bénéficie de deux bourses du Rotary Club de Bruxelles et d'une bourse d'excellence de l'Académie de musique de Nice.

Lors de ce concert, Matéo jouera des œuvres de Bach, Beethoven, Liszt, Rachmaninov et Valéry Arzoumanov, son grand-père.

Vendredi 10 janvier > 20H,
Théâtre du Château
TARIF A : DE 6 À 13€

CONCERT ANNIVERSAIRE OEUVRES DE VALÉRY ARZUMANOV

Avec : Sergueï MILSTEIN • Nathalia MILSTEIN • Sergueï MILSTEIN junior • Natalia TOLSTAIA • David LOUWERSE • Alain RIZOUL • Maria-Carmen BARBORO • Sergueï VLADIMIROV



Samedi 11 janvier > 20H,
Théâtre du Château
TARIF B : DE 10 À 17 €

Tarif unique pour les deux concerts: 25 €

IL N'Y A PAS DE AJAR, MONOLOGUE CONTRE L'IDENTITÉ

L'autrice est conteuse et rabbin, elle manipule l'humour juif avec un raffinement rageur. Delphine Horvilleur compose pour le théâtre le monologue éclaté du fils imaginaire de l'écrivain Romain Gary et d'Émile Ajar, lui-même double fictif du premier. Elle questionne le monde contemporain avec humour et nous invite à rire du dogme, de nos identités et de nos certitudes.



© Pauline Le Goff

Vendredi 17 JANVIER > 20H
Théâtre du Château

TOUT PUBLIC - DURÉE : 1H20 - TARIF C : DE 12 À 22 €

UN OISEAU À L'AUBE



© Antoine Franchet

Maud, une jeune femme de 24 ans, est dans sa chambre et ne dort pas. Elle se ronge de l'intérieur. Maud est mariée à un homme violent. Au fil du temps, elle est devenue un fantôme, une marchandise à disposition, comme elle se définit, elle n'est plus rien. Un Oiseau à l'aube de Jocelyn Danga est un long poème de douleur et d'espoir qui nous plonge dans l'enfer de la violence conjugale.

Jedi 23 JANVIER > 20H

Théâtre des Charmes
TOUT PUBLIC - À PARTIR DE 15 ans
DURÉE : 1H - TARIF A : DE 6 À 13 €

JIL CAPLAN



© Mathieu Zazzo

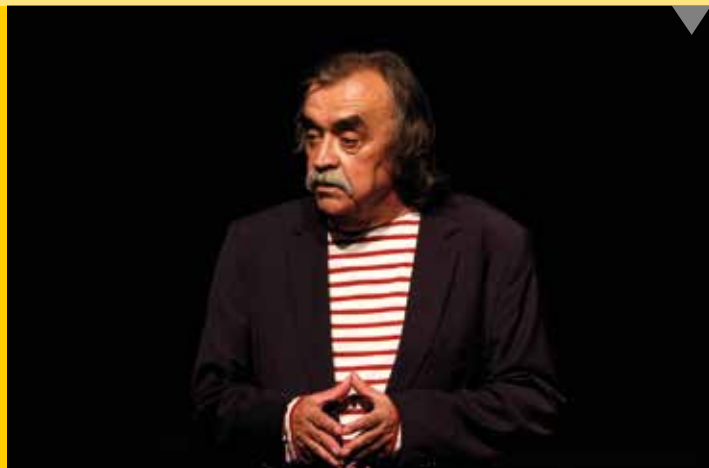
Avec Sur les cendres danser, Jil Caplan signe l'un de ses meilleurs albums, sans doute le plus beau et le plus personnel. Éléance, émotion, énergie, poésie, tout ce qui lui ressemble.

« Ici, l'artiste revient à ses éternelles amours, un retour aux sources qui l'ont toujours nourrie : le folk rock à guitares, les ballades charnelles et les harmonies subtiles. » - France Bleu

Vendredi 31 JANVIER > 20H
Théâtre du Château

TOUT PUBLIC - DURÉE : 1H30 - TARIF A : DE 6 À 13 €

JE N'AIME PAS RIRE, ÇA ME RAPPELLE LE BOULOT - ALBERT MESLAY



© Laetitia Perron

Dans la lignée de Raymond Devos, l'humour absurde d'Albert Meslay est largement plébiscité. S'il admet ne pas toujours être d'accord avec ce qu'il pense, Albert Meslay ne se prive pas pour donner son avis sur tout, s'attaquant aux problèmes de ce monde à grands coups de raisonnements imparables.

« La dépression, c'est avoir une très mauvaise image de soi. Ce qui m'étonne, c'est qu'il n'y ait pas plus de personnes déprimées. »

Vendredi 14 février > 20H,
Théâtre du Château
TARIF A : DE 6 À 13€

NOÏSE STORY (HISTOIRE DE BRUITS)

Tout en improvisant avec une clarinette et une basse électrique, Louis Freres et Xavière Fertin invitent les tout-petits à manipuler des jouets et des objets du quotidien transformés en instruments. Objectif : jouer ensemble de la musique, expérimenter ! Les sons produits par les enfants sont amplifiés en temps réel, filtrés et rediffusés par l'électroacousticienne Christine Webster.

Au sein des bibliothèques/médiathèques du Réseau intercommunal, Noïse Story in situ sera interprété en duo et sous une forme plus légère techniquement. La proximité, la qualité d'écoute et de partage avec les enfants demeureront bien sûr au cœur du concert.

Vendredi 28 FÉVRIER > 19H

Théâtre du Château

Jeune public - à partir de 18 mois

Durée : 30 min - Tarif JP : de 5 À 8 €



© Laurent Gaillardon

EU 2025 ANNÉE DE L'IRLANDE

A l'occasion du 800^e anniversaire de la canonisation de l'archevêque Laurent O'Toole qui a marqué de son empreinte le patrimoine eudois, la ville d'Eu souhaite faire de 2025 l'année de l'Irlande.

De nombreux événements seront organisés avec et autour de l'Irlande, en partenariat avec la paroisse Saint-Michel de Eu sur Bresle et Yères.

Le premier d'entre eux aura lieu le samedi 22 mars pour fêter la Saint Patrick. Au programme : repas irlandais, ceili, concert de musique traditionnelle. avec le trio irlandais Breaking Trad (David Doocey, Donal Murphy, Mike Galwin)

Un concert de musique aura lieu le samedi 3 mai à la collégiale avec le duo irlandais Lauren O'Neill (harpe celtique) et Eugene McKenna (violon)

Avec les Amys du Vieil Eu, une conférence sur Saint Laurent O'Toole aura lieu le 6 mai par le Dr Jesse Harrington et une exposition d'artistes irlandais à la chapelle des Jésuites.

Une cinquantaine de pèlerins irlandais seront accueillis les 11 et 12 mai, en présence de quatre archevêques (les 2 archevêques – anglican et catholique – de Dublin, l'archevêque de Rouen et celui d'Amiens). La messe sera animée conjointement par la maîtrise de la Collégiale et peut être une chorale irlandaise (de Cork ou de Dublin).

L'Irlande sera aussi l'invitée d'honneur du Salon du livre qui se déroulera les samedi 17 et dimanche 18 mai.

D'ici la fin du mois de janvier, le programme définitif de ces festivités sera dévoilé.



Un peu d'histoire...

Au Moyen Age, le destin de Laurent O'Toole, archevêque de Dublin, a scellé l'histoire de la ville. Chargé par le pape d'une mission diplomatique auprès du roi d'Angleterre en Normandie, son voyage le mène à Eu, où, malade, il meurt en novembre 1180. Inhumé dans la petite église de l'abbaye Sainte-Marie, le légat, connu pour sa grande bonté et son rôle de médiateur pour la paix, fait l'objet d'un véritable culte de dévotion. Une grande église, abritant le collège de chanoines, est construite de 1186 à 1240, adossée à l'abbaye. Elle présente une vaste crypte pour accueillir le tombeau de l'archevêque et les nombreux pèlerins qui viennent s'y recueillir. Laurent O'Toole est canonisé en 1225 par le pape Honorius III. La collégiale Notre-Dame est placée sous le patronage de Saint-Laurent O'Toole. La dévotion a été perpétuée sur la colline éponyme, à l'endroit où Laurent O'Toole a découvert la ville. Depuis le XVII^e siècle, plusieurs chapelles se sont succédées en haut de la colline. La chapelle Saint-Laurent, de style néo-roman, du XIX^e siècle, est également un témoignage des échanges culturels et religieux entre l'Irlande et la ville d'Eu depuis le Moyen Age

UNE NOUVELLE SESSION POUR L'ORCHESTRE À L'ÉCOLE



Il y a trois ans, la municipalité inaugurait la première session du dispositif "Orchestre à l'École". Durant cette session, une quarantaine d'enfants, de leur entrée en CE2 jusqu'au CM2, ont pu s'initier à l'instrument de leur choix. Encadrés par plusieurs professeurs de l'école de musique et parrainés par Stéphane Norbert, ces élèves ont achevé ce cycle d'apprentissage musical par un concert et une sortie à Paris.

Le lancement de la deuxième session de «l'Orchestre à l'École» a eu lieu le vendredi 18 octobre à la salle Michel Audiard. Il s'agissait pour les élus, les dirigeants de l'école de musique et

les enseignants de l'école Brocéliande de remettre aux élèves de CE2 l'instrument qui va les accompagner pendant trois ans, le tout sous l'œil bienveillant de leur nouveau parrain, M. Pascal Piedefer.

Premier Prix de Formation Musicale à la Ville de Paris (15^e arrondissement) en 1989, Pascal Piedefer obtient en 1991 la Médaille d'or de Formation Musicale au Conservatoire Régional de Rouen, deux ans après avoir décroché la Médaille d'or de trompette au Conservatoire Régional de Caen. Il dirige actuellement le BRASS-BAND OCEANE du Havre.

LES ERASMUS DAYS À BROCÉLIANDE



A l'occasion des Erasmus Days qui fêtent la pratique des langues étrangères à l'école, les élèves de l'école maternelle Brocéliande ont travaillé sur l'Italie à travers le conte de Pinocchio en italien, la fabrication de drapeaux, l'apprentissage de comptines et des différentes salutations en italien.

Puis ce fut au tour des CP, CE1 et CE2 de travailler sur la fête d'Halloween au travers de comptines, de chants, d'un travail sur le corps avec la description de monstres, la lecture d'un conte « Meg and Mog ».

Tout ce petit monde s'est retrouvé le vendredi 18 octobre autour d'une tarentelle napolitaine ainsi que des comptines et chants sur Halloween. Les élèves étaient contents de se retrouver pour montrer ce qu'ils avaient appris autour d'un moment de partage.

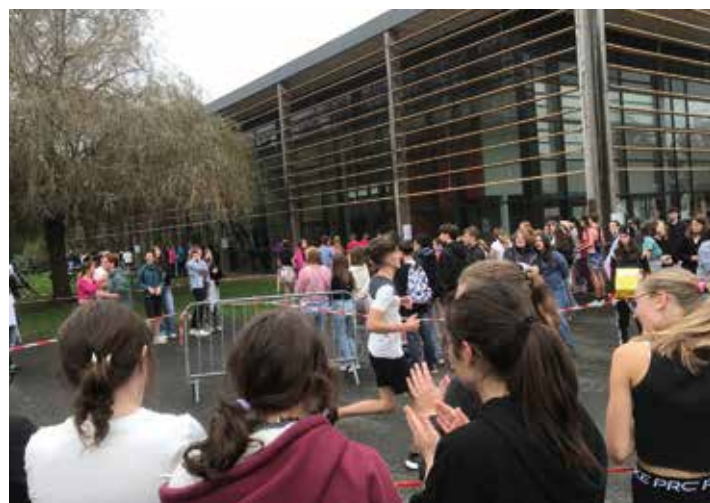
Cross du lycée

UNE ÉPREUVE SPORTIVE ET FESTIVE

Sept cents élèves en seconde, première et terminale ont pris part le jeudi 17 octobre au cross annuel organisé par leur établissement. Les professeurs de sport avaient balisé un parcours de 2,2 km pour les filles et de 2,4 km pour les garçons le long de la Bresle.

Epreuve sportive et festive (plusieurs élèves ont préféré enfileur un déguisement plutôt qu'un short), la manifestation était aussi solidaire puisque le lycée s'était inscrit à l'opération "Mets tes baskets et bats la maladie" de l'association ELA.

Première adjointe en charge des sports, Claudine Briffard est venue saluer les participants et les organisateurs.



LES TRÈS BONS RÉSULTATS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Invité à participer à la remise des diplômes nationaux du brevet au sein du collège Louis-Philippe, Michel Barbier, maire de la ville d'Eu, Laurent Llopez et Jean Norbert ont félicité les élèves mais aussi la direction, les équipes éducatives, les gestionnaires et l'ensemble des agents pour les excellents résultats obtenus par l'établissement.

92% de réussite au DNB

«Dans ce collège, les efforts déployés au cours de cette année 2023-2024 et les années précédentes ont porté leurs fruits : 92 % de réussite au DNB dont 70% avec mention; le DNB Pro totalise 92% de réussite et le Certificat de Formation Générale 95,2%». Et de citer les nombreux projets qui ont également contribué à cette réussite : 80e anniversaire du Débarquement, projet linguistique international, voyages éducatifs en Espagne et à Berlin, visites d'entreprises... «Ce foisonnement d'initiatives formatrices, ajouté aux bons résultats, démontrent que l'on peut parfaitement réussir dans un collège éloigné des grandes agglomérations». Michel Barbier a conclu ses propos en faisant part de ses inquiétudes sur les coupes budgétaires annoncées. «C'est de plus et de mieux d'école dont nous avons besoin ; la baisse démographique constatée, réelle, doit justement servir à assurer un meilleur enseignement par l'allègement des effectifs par classe, nécessaire à l'aide aux élèves en difficulté».

Lycée Anguier : un investissement sans faille

Après avoir participé à la remise des Diplômes Nationaux du Brevet au collège Louis-Philippe, Michel Barbier était le samedi 16 novembre au lycée Anguier avec Claudine Briffard, Laurent Llopez et Jean Norbert.

Après avoir rendu hommage à Samuel Paty et Dominique Bernard, morts d'avoir enseigné, et aux équipes éducatives qui depuis ces drames, doivent continuer à assurer leur noble mission, le maire de la ville d'Eu a félicité les heureux récipiendaires du CAP, du BAC, du BTS ou d'une certification en langue. «Les chiffres sont là et témoignent de l'investissement des équipes pédagogiques, éducatives, gestionnaires».



Et de rappeler qu'à Eu, « l'ambition scolaire se voit encouragée, fécondée par les efforts que la municipalité déploie à travers un dispositif expérimental unique en Seine-Maritime, le TER, avec l'objectif principal de promouvoir une synergie de projets, d'établir des coopérations gratifiantes, fructueuses pour les élèves, pour la jeunesse, entre les lieux culturels, des associations, les services académiques et les élus ».



SOUTIEN À LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET À L'APPRENTISSAGE

Le jeudi 7 novembre 2024, la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH), section de Dieppe, présidée par le Général Jullien, organisait son « Opération nationale de soutien à la formation professionnelle et à l'apprentissage ».

Mettre en valeur les filières professionnelles est un moyen de montrer qu'il n'y a pas de mauvaises voies professionnelles et que l'épanouissement est accessible dans toutes les filières. Les candidat(e)s retenu(e)s, par leurs parcours et leur volonté ont montré leur envie de réussir et d'atteindre à l'excellence.

Ont été retenu(e)s pour leur parcours :

Pour le Lycée Polyvalent du Hurle-Vent du Tréport :

- Brisville Luc (un eudois), lauréat de la Médaille Apprentissage SMLH, prix de l'agence BRED de Eu et prix spécial Jeunesse et Sport départemental 76.

- Giffard Samuel, 1er accessit, Médaille Apprentissage SMLH

- Rincy Charlotte, 2nd accessit, Médaille Apprentissage SMLH

Pour le Lycée Polyvalent Anguier de Eu :

- Beauvois Thomas, lauréat de la Médaille Apprentissage SMLH, prix de l'agence BRED de Eu et prix spécial Jeunesse et Sport départemental 76. Ce jeune homme était accompagné de son patron, qui l'ayant repéré lors de son stage, s'est engagé auprès de sa famille à l'accompagner et à le suivre tout au long de sa formation.



- Heux Dylan, accessit, Médaille Apprentissage SMLH

Bravo et merci au Général Jullien, cheville ouvrière de ce beau projet, et à tous ses partenaires locaux, municipalités (dont la Ville d'Eu), Jeunesse et Sports 76 et privés (dont la BRED). Nous suivrons avec attention le parcours des lauréats qui vont se retrouver en « finale nationale » avec les lauréats des autres sections venues de toutes la France.

« VOUS REPRÉSENTEZ L'UN DES DERNIERS MODÈLES DE SOLIDARITÉ »



Tradition oblige, les Sapeurs Pompiers Les Prés Salés fêtaient le samedi 7 décembre 2024 leur sainte-Barbe.

Présent aux côtés du conseiller régional et de ses collègues du Tréport, d'Étalondes et de Flocques, Michel Barbier, maire de la ville d'Eu, a salué l'engagement des sapeurs-pompiers. « Vous représentez aux yeux de tous l'un des derniers modèles de solidarité, de don de soi. Dans cette époque en perte de volonté collective, vous êtes un exemple. Et la présence, à vos côtés, des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP), montre que vous réussissez à transmettre le sens de l'engagement ».

Une vingtaine de Jeunes Sapeurs Pompiers des Prés Salés sont actuellement formés et devraient venir grossir les rangs des pompiers volontaires d'ici 4 ans. « Tout cela a un impact bénéfique sur le fonctionnement du centre dont le bilan opérationnel de l'année est important » a précisé Michel Barbier. En 2024, les 62 pompiers volontaires et les 7 professionnels ont à leur actif près de 2000 interventions.

Le maire a également rappelé que la ville d'Eu avait obtenu un label du SDIS récompensant les employeurs publics et privés qui permettent à leurs employés sapeurs-pompiers de quitter momentanément leur travail pour porter secours (voir ci-dessous).

À l'issue de la cérémonie, plusieurs sapeurs-pompiers ont été



récompensés : le sergent Romain Forestier est médaillé pour 20 ans de service, l'adjudant Fabien Kasperski est nommé Lieutenant honoraire et la première classe Léa Maquet devient caporal. Trois agents ont reçu une lettre de félicitations pour leur participation aux Jeux olympiques de Paris et des diplômes ont été remis à des stagiaires ainsi qu'aux jeunes sapeurs-pompiers.

LA VILLE D'EU LABELLISÉE PAR LE SDIS



C'est en présence de nombreuses personnalités, dont M. Gautier, Président du CA du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Seine-Maritime, M. Bellanger, Président du Conseil départemental de la Seine-Maritime, de M. Albertini Préfet de la Seine-Maritime et de la Normandie, de M. Llopez, représentant la Commune de Eu et M. Régnier, pompier volontaire et chef de service aux Services Techniques de la commune de Eu ont assisté le lundi 4 novembre 2024 à la Préfecture de Seine-Maritime à une cérémonie honorant les employeurs publics et privés qui ont passé des conventions avec le SDIS afin de mettre à sa disposition des employés selon les événements survenus sur leurs communes ou aux environs.

Un label leur a été décerné, valable pour 3 ans. Il récompense l'engagement fort de ces acteurs afin de favoriser le déploiement rapide de personnels qualifiés et efficaces pour porter secours aux personnes et aux biens.

La commune de Eu est honorée de ce label, et compte bien le renouveler le plus longtemps possible. Trois de ses agents sont sous convention : David Régnier, David Pois et Arnaud Malot (absent sur la photo).

ENCOURAGER LE TRAVAIL DE MÉMOIRE

La 106ème commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 a réuni beaucoup de participants. Au nombre de ceux-ci, plusieurs élèves du collège Louis-Philippe qui, accompagnés de Mmes Marchat et Lemel, ont lu des textes au Monument aux Morts. Les lycéens avaient eux ouvert le début des cérémonies par un dépôt de gerbe devant la plaque du lycée Anguier. Des élèves de Brocéliande se sont joints à leurs aînés par un dépôt de gerbe au monument aux Morts.

Le nombreux public et les autorités civiles et militaires présentes ne peuvent qu'encourager les jeunes à continuer à participer à ce travail de mémoires et féliciter de leur présence élèves et enseignants.

Ces cérémonies, après un passage au cimetière pour se souvenir des Morts français et alliés par un dépôt de gerbes aux carrés militaires et au monument de 1870, se sont terminées dans la Cour d'Honneur du château par les remerciements aux porte-drapeaux, aux pompiers, aux JSP et à l'Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Eu.

Le pot de l'amitié est venu conclure, après le discours de M. Barbier, cette matinée bien remplie et très réussie. Les Anciens combattants des 2 associations (ACPG-CATM et ACVG), qui travaillent à réunir leurs forces, se sont ensuite retrouvés lors d'un repas pour se souvenir, et revivre de bons moments.



CÉRÉMONIE D'ACCUEIL POUR LES NOUVEAUX HABITANTS ET LES BÉBÉS

Pour la deuxième année consécutive, une cérémonie a réuni le mardi 15 octobre à la salle du Carrosse les bébés nés en 2024 et les nouveaux habitants.

Accompagné de plusieurs de ses adjoints, Michel Barbier, maire de la ville d'Eu, a accueilli les participants avec un message de bienvenue.

« Bienvenue à toutes et à tous dans notre maison commune, aux bébés qui ont fait récemment, sur notre sol, leur entrée dans ce monde, et à tous les autres, les adultes, les enfants et adolescents qui, pour des raisons diverses et variées sont venus grossir nos rangs ».

Rappelant la politique de la municipalité en faveur de la petite

enfance, de l'enfance et de l'adolescence, Michel Barbier a aussi mis en avant le tissu associatif dense et varié dont peut s'enorgueillir la ville, le Théâtre Du Château d'Eu et le Théâtre des Charmes qui « proposent des spectacles variés complémentaires », l'Ecole de Musique de la Ville d'Eu, ouverte aux enfants et aux adultes, mais aussi les commerces, soutenus par une union des commerçants, Eu&Nous, nos vitrines eudoises, dynamique.

A l'issue de la cérémonie, les nouveaux arrivants ont reçu un sac rempli de documentation sur la ville et les associations, un carnet et un porte-clés lampe torche. Les jeunes parents ont quant à eux reçu un livre en cadeau pour leurs bébés.



VISITE DE LA NOUVELLE SOUS-PRÉFÈTE



Un mois après avoir pris ses fonctions, Mme Audrey Baconnais-Rosez, nouvelle sous-préfète de l'arrondissement de Dieppe, a été accueillie le mardi 29 octobre par Michel Barbier, maire et ses adjoints, pour prendre connaissance des dossiers en cours dans le chef-lieu de canton. Elle a notamment pu mesurer la difficulté pour une commune de 7 000 habitants à entretenir son lourd patrimoine.

Après une visite du musée Louis-Philippe, la représentante de l'Etat a découvert la chapelle du collège et l'ancien lycée, l'Hôtel-Dieu et la crypte de la collégiale.

Cette visite lui a également permis de s'entretenir avec le président de l'Union des Commerçants et de découvrir le site de l'hôpital.

**TROPHÉES
DES SPORTIFS**
— MÉRITANTS —

PROMOTION LOUISE POTTIER

VENDREDI 24 JANVIER 2025
À PARTIR DE 18H30
SALLE MICHEL AUDIARD

Ville d'Eu logo
O.M.S. logo

ÉTAT CIVIL

Naissances

CHOUKRI Tasnim le 3 octobre
DANGUY Téa le 5 septembre
DAVENET Emylia le 4 octobre
DUPONT Maylonn le 22 novembre
LECERF Lou le 16 octobre
LONGHI Ezra le 18 novembre
MICHEZ Jülina le 06 novembre
NYILASI Léna le 9 octobre
SELINGUE Evy le 24 novembre
SOMONT Nino le 10 septembre
THÉRIN HURTEAUX Sandro le 17 novembre

Décès

Ils nous ont quittés :

AUBÉ Nicole le 26 novembre
BENOIT Monique le 30 septembre
BLOCH Nicole le 01 octobre
BOUCLET Guy le 05 octobre
BOUDET-DUC Claude le 27 septembre
BOULEN Nicole le 10 octobre
BRIET Yves le 10 novembre
BROCVIELLE Guillaume le 26 septembre
CAMBAY Rolande le 11 octobre
CAMPION Gérard le 26 septembre
CARDON Micheline le 23 novembre
CARON Jacqueline le 22 novembre
CLABAU Lucien le 24 novembre
DANJEAN Emile le 23 novembre
DARRAGON Suzanne le 15 septembre
DELABY Patrick le 24 octobre
DIEPPOIS Yvon le 09 septembre
DOLIQUE Jacqueline le 06 novembre

DOUAY Edouard le 25 septembre
DOUMEN Guy le 12 septembre
DUBUC Andrée le 12 novembre
ELIE Raymond le 03 septembre
GAUDRY Eliane le 03 novembre
GOURLIN Bruno le 12 octobre
HARDY Roland le 29 septembre
HENON Dominique le 29 septembre
HOUZELLE Christian le 10 octobre
HURAY Ludovic le 08 octobre
JOLLY Jean le 03 novembre
JOLY Josiane le 10 octobre
KIEFFER Jeannine le 18 novembre
LAJUGIE DE LA RENAUDIE Bertrand le 13 septembre
LANNEL Pierre le 26 septembre
LÉCUYER Simonne le 09 octobre
LEVILLAIN Geneviève le 07 octobre
LIARD Marguerite le 16 septembre
LONGUENT Jean le 08 octobre
LUCAS Pierre le 10 novembre
MAISON Thérèse le 31 octobre
MALISZCZAK Mauricette le 16 octobre
OLINGUE Julien le 10 novembre
OUTIN Auguste le 10 septembre
PIREZ Sonia le 16 septembre
PLACHOT Mauricette le 30 septembre
POYEN Nicole le 30 novembre
PRESTAUT Philippe le 08 novembre
RADE Christiane le 09 novembre
RENAUT Bertrand le 18 octobre
RIMBERT Christiane le 09 septembre
THIERRY Jacques le 18 novembre

LA VILLE ENSEMBLE

Lire, c'est bon pour comprendre !

C'est une triste vérité : les citoyens ont retiré leur confiance aux hommes politiques, et ils se retournent vers ceux qui se prétendent plus blancs que neige.

Comment leur en vouloir ? Ce besoin de croire en quelqu'un est on en peut plus légitime.

En revanche comment ne pas en vouloir à ceux dont les déclarations malhonnêtes exploitent ces colères par pur opportunisme ?

Dans le dernier bulletin, un élu dénonce les « dépenses somptuaires du salon du livre ». Il est de notoriété publique - et un élu qui en est à son deuxième mandat devrait le savoir - que tous les comptes sont consultables en mairie. S'il avait vérifié il aurait constaté que ce salon a coûté 22 448,71€ ; que nous avons obtenu 15 000€ de subventions et 2 000€ de mécénat ; que le reste à charge pour la ville s'élevait à 5 448€, soit moins que les années précédentes, conformément à l'engagement pris.

Le salon du livre de la ville d'Eu existe depuis des années. Nous ne souhaitons que lui donner davantage d'ampleur, pour attirer de nouveaux lecteurs et rendre notre ville encore plus attractive. Nous sommes en cela largement soutenus par la DRAC, la Région et le Département, qui en louent la programmation exceptionnelle pour une ville de la taille de la nôtre.

C'est une chance pour tous de pouvoir venir rencontrer des créateurs, des artistes, des gens qui pensent et qui font penser, dans un monde justement où l'esprit critique peine à lutter contre la désinformation et l'endoctrinement sous toutes ses formes.

Nous sommes prêts à discuter et à justifier les choix que nous faisons, mais nous dénonçons avec force les contre-vérités assénées régulièrement par l'opposition, et qui ne font que mettre en évidence le peu de crédit que l'on peut accorder à ceux qui les profèrent.

AGIR POUR EU.X

Nous abordons la période des fêtes de fin d'année dans une morosité liée aux instabilités aussi bien internationales que nationales. Au moment où la plupart d'entre nous a besoin de réconfort et de solidarité, nous assistons à des échanges qui, loin de nous rapprocher, génèrent des inquiétudes et entraînent un repli sur soi. Les choix faits par la municipalité depuis son arrivée aux affaires, loin de favoriser les rapprochements, privilégient des activités culturelles réservées à un public d'initiés plutôt que des animations gratuites et festives abordables pour tous.

Hormis le marché de Noël, reconduit depuis plusieurs années à l'identique, trop peu d'autres festivités sont proposées, contraignant ainsi les commerçants à financer une patinoire. Il semblerait que monsieur le Maire soit bien éloigné des préoccupations de chacun et vive dans un monde intellectuel et déconnecté. Les recettes liées aux ventes du patrimoine (un million d'euros auxquels s'ajouteront les produits de la vente du lycée) sont noyées dans un budget toujours en déficit puisque l'on emprunte encore 400 000 € cette année qu'il faudra rembourser en plus des emprunts déjà existants sans que les eudois en voient le bénéfice.

Soyez assurés que nous restons vigilants. Nous tenons à vous souhaiter à tous de très bonnes fêtes de fin d'année. Qu'elles soient un moment de bonheur, de paix et de sérénité pour tous.

BIEN VIVRE À EU

EUDOIS, EUDOISES, ETES VOUS FAVORABLES AU RETABLISSEMENT DU SERVICE PUBLIC DE L'ECLAIRAGE DE NUIT ?

Par décision prise à l'unanimité du Conseil Municipal en date du 6 Septembre 2022 il a été décidé d'éteindre l'éclairage public la nuit de 23 heures à 5 heures du matin.

Il s'agissait de faire des économies sur la dépense d'électricité dont le prix avait explosé.

Maintenant le prix de l'électricité est redescendu à un niveau acceptable et la question se pose pour rétablir l'éclairage de nuit.

Si pour certaines personnes l'absence d'éclairage de nuit est acceptable, pour d'autres

vivre dans le noir total est anxiogène, source d'inquiétude, de stress, de peur et sortir la nuit est associé au sentiment d'insécurité.

C'est pourquoi la liste « Bien Vivre à Eu » demande à Monsieur le Maire d'inscrire à l'ordre

du jour de la prochaine réunion du Conseil Municipal une délibération pour voter et

décider du rétablissement ou non de l'éclairage de nuit.

Par conséquent pour connaître la décision nous invitons toutes les Eudoises et tous les Eudois à assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal en Janvier prochain.

D'ores et déjà leurs avis et observations sont reçus par mail à jduchaussoydefrance@gmail.com ou par SMS au 06 20 21 92 54.

Joyeuses fêtes de Noël aux Eudoises, Eudois et leurs familles.

VILLE D'EU DYNAMIQUE

Lors du Conseil municipal du 12 novembre, Stéphane Accard, au nom du groupe d'opposition Ville d'Eu Dynamique, a exprimé une opposition ferme au projet de réhabilitation de l'ancien lycée Anguier, tel que présenté par la majorité. Il a dénoncé un manque flagrant de transparence et de démocratie dans la conduite de ce projet majeur pour la ville.

Malgré des demandes répétées, l'opposition n'a pas été associée aux travaux de la commission de sélection, un choix qui contrevient aux principes d'équilibre des forces et à l'esprit du code électoral. Ce projet, aux implications financières et patrimoniales importantes, aurait nécessité une consultation élargie et une pleine représentativité des élus.

M. Accard a dénoncé une démarche excluante, interrogeant si cette opacité visait à éviter le débat démocratique ou à imposer un projet qui ne fait pas consensus. Cette posture met en péril la confiance des citoyens envers leurs élus et leurs institutions.

Le groupe Ville d'Eu Dynamique appelle à rejeter ce projet dans sa forme actuelle et à rouvrir un dialogue constructif, au service de l'intérêt général et de la démocratie locale.

Du côté des archives...



LA VILLE D'EU DEPUIS LA RÉVOLUTION

En 1897, Paul Cagé (1855-1940), passionné d'histoire et conseiller municipal, fait imprimer en 100 exemplaires seulement, un opuscule d'une quarantaine de pages s'intitulant LA VILLE D'EU DEPUIS LA RÉVOLUTION PAR UN CONSEILLER MUNICIPAL.

En introduction de ses écrits adressés au maire et aux conseillers municipaux, il indique :

Plus on connaît son pays, plus on l'aime.

Partant de cette idée, il nous paraît intéressant de nous reporter, par la pensée, à une époque, relativement peu éloignée, mais aussi généralement peu connue ; et d'esquisser, à grands traits, les principaux faits pouvant servir à l'histoire de notre cité, depuis cette période de transition, où les institutions vermoulues de l'ancien Régime disparaissent à jamais pour faire place aux droits de l'homme et du citoyen, sur lesquels est basée la société moderne.

Nous vous proposons de retrouver les écrits de Paul Cagé au fur et à mesure des éditions du bulletin municipal. La première partie, reproduite ci-dessous, décrit la ville à la fin du XVIII^e siècle.

Partie I

Il y a cent ans, malgré bien des assauts, les fortifications édifiées, en grande partie, par les ducs de Normandie, subsistaient toujours. La ville d'Eu était entourée de murs flanqués de tours, dont nous voyons encore aujourd'hui quelques vestiges.

L'enceinte suivait la ligne des boulevards actuels dont la ville était séparée par des fossés de 30 pieds de profondeur sur 60 de largeur. Cette ligne se trouvant interrompue près la porte du Tréport, les fossés passaient sous les murailles du jardin privé du château pour aller rejoindre le Bresle et de là, la porte de Picardie, qui se trouvait au point des bains chauds.

L'accès, dans l'intérieur de la ville, était donné par les portes du Tréport, de Normandie, de l'Empire, Mouillette et de Picardie. A chacune de ces entrées était posté un portier, adjudicataire des droits de travers et de péage. Les portes étaient fermées du coucher au lever du soleil et, afin d'éviter les fraudes nocturnes, les clefs remises chaque soir aux sergents de ville.



La porte de Normandie, une des voies d'accès à la ville intra-muros, vers 1762 nous indique la légende.

Près de la porte de Picardie, tournait un moulin à huile et à 40 mètres au coude de la Bresle, vers le château, se dressait la tour Hélène, au milieu d'une vaste pépinière, vendue en 1793. Une autre tour importante se trouvait contre la rivière, près les moulins du duc de Penthièvre, à l'extrémité de la rue de la Poste.

En dehors des murs, la ville possédait deux faux-bourgs : le plus important, celui de la Chaussée, comprenait la rue de la Trinité à peine ébauchée et la partie de la Chaussée allant de la porte de Picardie à l'extrémité (place d'Amiens) et l'on trouvait une seconde porte, la porte du Glend.

Le faux-bourg de Mathomesnil ne comprenait que la route de Neufchâtel et une faible partie de la côte de Dieppe, ne dépassant pas le chemin de Saint-Rémy. La place Mathomesnil était elle-même traversée par le fossé des fortifications ; les travaux de remblai, commencés en 1775, ne furent terminés qu'en 1820.

A SUIVRE



Le futur Saint Laurent découvrant la ville d'Eu, détail du tableau (18^e s.) se trouvant dans la collégiale et sur lequel on aperçoit une partie de la ligne de remparts mais aussi la tour Hélène dont parle Paul Cagé dans son ouvrage.

En avant de celle-ci se trouve la porte de Picardie (actuelle place de la Bresle) et à sa droite l'église de la Trinité aujourd'hui disparue.

(Cliché original : Association L'Art Religieux en Seine-Maritime, 2014).